Comptabilité
C1120

Date de MAJ : Sept 2026

Comptabilité - débutant

Public concerné

Aides comptables, comptables auxiliaires, assistant(e)s, toute personne souhaitant acquérir des compétences comptables pour une meilleure prise en main de son poste de travail…

Prérequis

- Métier (cf. Public concerné)

Durée

Présentiel : 2 jours (14h)
Distanciel : 4 demi-journées (14h)

Date et Lieu

A convenir selon préférence client

Prix

1600 € HT / personne en Inter-entreprises
Intra-entreprises : nous consulter
(Tarif TTC calculé en fonction du taux de TVA en vigueur à la date de réalisation de la formation.)

Objectifs

- Distinguer les grands principes comptables de la comptabilité française
- Savoir enregistrer les opérations courantes : achats, ventes, trésorerie, TVA, paie

Contenu détaillé de la formation

PRINCIPES GÉNÉRAUX DE LA COMPTABILITE

- Les objectifs de la comptabilité
- Les comptes annuels
- La classification et la codification des comptes
- Le principe de la partie double
- Les différents niveaux de travaux comptables : enregistrement des opérations courantes, travaux d'inventaire, arrêté des comptes

LA COMPTABILISATION D'UNE FACTURE ACHAT

- Les contrôles importants
- L'affectation de la dépense/charge
- L'enregistrement comptable

CONTRÔLES GÉNÉRAUX INHÉRENTS A L'ARRÊTÉ DES COMPTES

- Eléments permanents
- Contrôles comptables

LA NOTION D'IMMOBILISATIONS

- Les notions et différences avec les charges

LA COMPTABILISATION D'UNE FACTURE DE VENTE

- Les contrôles à chaque étape du cycle des ventes : commande, livraison, facturation
- La comptabilisation des factures, avoirs
- Le lettrage

LA COMPTABILISATION DE LA TVA

- La déclaration et l'enregistrement de la TVA : notions de TVA collectée et déductible
- La TVA déductible sur débits/encaissements
- La TVA non récupérable
- Les échanges intracommunautaires et les obligations déclaratives
- La déclaration et le paiement par voie dématérialisée

L'ENREGISTREMENT DES OPÉRATIONS DE TRÉSORERIE COURANTES

- L'enregistrement des opérations de règlement et d'encaissement
- Les notions d'état de rapprochement bancaire

L'ENREGISTREMENT DE LA PAIE

- Les notions de législation sociale (contrats de travail, code du travail et conventions collectives)
- L'enregistrement du bulletin de paie et des déclarations sociales
- La comptabilisation des paiements
- Les taxes sur les salaires (formation continue, apprentissage, effort construction) : notions

© RYDGE Conseil / © RYDGE Académie

Date de MAJ : Sept 2026

Comptabilité - débutant

Méthodes pédagogiques évaluation et sanction de la formation

- Démarche structurée pour renforcer la compréhension et ancrer durablement les compétences.
- Cas pratiques et mises en situation réalistes pour favoriser une intégration immédiate des acquis.
- Le client confirme qu'il a bien pris connaissance des prérequis indiqués dans la fiche programme et qu'il a vérifié le niveau actuel de chaque apprenant avant la formation.
- L'adéquation de la formation et de son contenu à vos besoins sera validée par un questionnaire d'analyse et de positionnement avant la formation.
- Echanges personnalisés, en adaptant les contenus aux besoins spécifiques des participants.
- Supports pédagogiques complets et accessibles pour accompagner l'apprentissage tout au long de la formation.
- La formation se déroule intégralement en français (supports, échanges, évaluations, questionnaire de satisfaction) car basée sur les méthodologies métier françaises
- Evaluation des compétences acquises par un questionnaire/quizz en fin de formation
- Sanction : attestation de la formation

Pour le bon déroulement des formations en distanciel

- Prévoir Webcam et microphone fonctionnels
- Prévoir Connexion internet à haut débit

Formateur

Expert et pédagogue RYDGE ACADEMiE

Suivi de l'action et appréciation des résultats

Cette action de formation entre dans le champ d'application de l'article L 6313-1 du Code du Travail
Les résultats sont appréciés conformément à cet article : Le détail des chiffres par formation est disponible sur demande par mail (svinson@rydge.fr)

.

Accessibilité/personne en situation de handicap

En cas de situation de handicap ou besoin d'un aménagement spécifique, vous pouvez prendre contact avec notre référent handicap qui mettra en œuvre tous les moyens possibles pour vous accueillir dans les meilleures conditions : svinson@rydge.fr

Nom et adresse de l'organisme de formation

RYDGE ACADEMIE – Tour Trinity, 1 bis Place de la Défense, 92400 COURBEVOIE

Modalités d'accès

Vous pourrez accéder à la formation après avoir contacté votre conseiller (par ce lien) https://formation.rydge.fr/contact ou en vous inscrivant directement sur le site, l'Offre de Formations de RYDGE.
L'adéquation de la formation et de son contenu à vos besoins sera validée par un questionnaire d'analyse et de positionnement. Formation disponible en présentiel et à distance.

© RYDGE Conseil / © RYDGE Académie